



Bulletin N°13 Juin 2022

Notre Centrale Villageoise : un atout pour la transition énergétique du territoire

Sommaire

Edito :

Notre Centrale Villageoise : un atout pour la transition énergétique du territoire :

Page 1

La vie de la SAS : inauguration de la centrale photovoltaïque de Combrit : Page 2

La vie de la SAS : inauguration de la centrale photovoltaïque de Kerist : Page 3

Assemblée générale du 11 juin
Comment voter ? : Page 4

Renouvellement du Conseil de Gestion de CVOC : Page 5

« Photovoltaïque : un projet lumineux à Plobannalec ». Ainsi notre CVOC faisait -elle l'un des gros titres de la presse quotidienne régionale le dimanche 22 Mai dernier.

Nous inaugurons l'avant-veille cette installation photovoltaïque d'une puissance de 100 kWc en présence d'une assistance captivée et diverse : élus nationaux (députée et sénateur) et départementaux, président de la CCPBS, maires et conseillers municipaux des communes voisines s'étaient joints à une nombreuse représentation des sociétaires de notre Centrale Villageoise pour célébrer l'émergence de cette initiative citoyenne qui a déjà permis l'injection de plus de 31 000 kWh dans le réseau électrique, venant améliorer le niveau encore très faible d'autonomie électrique de la communauté de communes.

L'inauguration de cette centrale photovoltaïque faisait suite à une autre organisée le 30 avril dernier : une centrale de 35 kWc sur le toit du hangar nautique de Combrit et nous revenons en images sur ces 2 événements dans les pages qui suivent.

Nous entendons bien poursuivre le développement de telles initiatives qui, de portée encore limitée, viennent cependant consolider la production électrique de nos territoires. Rappelons en effet que les 4 communautés de communes de l'Ouest Cornouaille ne produisent globalement que 16,9% de l'électricité qu'elles consomment avec des niveaux encore plus faibles au cas par cas (12,4% pour le Pays de Douarnenez ou encore moins de 1% pour le Pays Bigouden Sud). Source ENEDIS 2020.

En ce mois de mai prolifique pour la production de nos deux toits (*Ce sont déjà 45 000 kWh qui ont été produits depuis les mises en service*), il nous faut également initier la tenue de notre assemblée générale annuelle qui se déroulera le 11 juin prochain. Chacun des associés de CVOC a dû recevoir les documents utiles et nous soulignons que le scrutin est ouvert dès avant la date de l'AG au moyen d'un vote numérique dont nous rappelons l'adresse dans ces pages. Parmi les différentes résolutions proposées à nos associés, nous sommes heureux de pouvoir vous appeler à vous prononcer sur la candidature de Claude Roué au Conseil de Gestion. Claude qui participe déjà concrètement au suivi des conditions de production du site de Kerist nous a fait le plaisir de présenter sa candidature pour partager avec nous l'animation de CVOC, et nous espérons que nos actionnaires auront à cœur de valider cette encourageante initiative.



On peut voter de suite en cliquant sur ce lien :



<https://framaforms.org/vote-des-resolutions-ag-cvoc-du-11-juin-2022-1649060001>



Assemblée générale de CVOC
En présentiel et en visioconférence

Samedi 11 juin de
9h00 à 12h00

ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr



Visiter notre site Web :

<http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>

La vie de la SAS CVOC : Inauguration de la centrale photovoltaïque de COMBRIT



Les 29 et 30 avril derniers, notre Centrale Villageoise procédait à l'inauguration de l'installation photovoltaïque du hangar nautique de Combrit (ZA de Kerbénoën). L'évènement se déroulait sur 2 journées, la journée du 30, dédiée aux associés et aux élus était en effet précédée la veille, d'un rendez-vous consacré aux écoles de Combrit, la municipalité ayant plaidé pour que l'opération soit l'objet d'une petite sensibilisation pédagogique des élèves de primaire.

Le vendredi 29, pour une visite studieuse, les enfants disposaient d'un espace pour quelques jeux éducatifs coordonnés par le SDEF.



Le président de CVOC, Jean-Luc Guichaoua rappelle les temps forts de ce projet de 35 kWc



La presse en parle...

Le Télégramme

Actualités Bretagne Chez Vous Économie Sports Loisirs Services Législatives 2022

Les centrales villageoises de l'Ouest Cornouaille roulent pour le solaire

Publié le 26 avril 2022 à 10h41

Jean-Paul Druon, membre du conseil de gestion et Jean-Luc Guichaoua, président des Centrales villageoises de l'Ouest Cornouaille devant le hangar (Le Télégramme/Sébastien Tanguy)

Après trois mois d'exploitation des toits solaires à Combrit et Plobannaec-Lesconil, l'heure est à la satisfaction pour les Centrales villageoises de l'Ouest Cornouaille. La production d'énergie solaire est à la hauteur de leurs attentes.

ouest france

Le 04 mai 2022 09:36

Combrit. La centrale photovoltaïque a été inaugurée à Kerbénoën

La centrale photovoltaïque installée sur la toiture du hangar nautique, à Kerbénoën, a été inaugurée samedi. Ouest-France

Une quarantaine de personnes a assisté à l'inauguration de la centrale photovoltaïque installée par les Centrales villageoises de l'Ouest Cornouaille sur la toiture du hangar nautique. Jean-Luc Guichaoua, président de ces Centrales, a rappelé que, comme l'a déclaré le président de Réseau de transport d'électricité, « il y a une grande urgence à développer les énergies renouvelables le plus rapidement possible si nous voulons atteindre l'objectif d'une neutralité carbone à l'horizon 2050, car nous sommes engagés dans un sprint qui va durer trente ans ».

Le maire, Christian Loussoüan, s'est déclaré heureux de l'aboutissement de ce projet qui s'insère dans l'ensemble des actions développées par la municipalité en faveur de la transition énergétique et écologique : démarche de sobriété des équipements municipaux avec le support du SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère), animation d'un groupe de citoyens

La vie de la SAS CVOC : Inauguration de la centrale photovoltaïque de Kerist



Le 20 mai, CVOC procédait à l'inauguration d'un second toit, sur les bâtiments du Centre Technique Communautaire de la CCPBS. Après l'inauguration de Combrit, celle du toit de Kerist (équipé de 100 kWc - près de 3 fois la puissance de Combrit) a connu un vif succès. Un grand nombre d'associés de CVOC qui en compte désormais 208 étaient présents auxquels s'étaient joints des élus du territoire et des membres de la direction des travaux de la CCPBS dont le concours a été apprécié tout au long du déroulement du projet.

Cette installation qui mobilise les ressources de plus de 300 panneaux solaires contribue à l'alimentation du réseau électrique à hauteur d'une production d'environ 100 MWh annuels. Ajoutés aux 35 MWh de Combrit, la CVOC vient ainsi augmenter de 12% la production électrique annuelle du Pays Bigouden Sud (1 129 MWh annuels en 2020 - Source Open data Enedis).



Après l'intervention du président de la CCPBS saluant la réussite de cette opération, Jean-Luc Guichaoua, Président de CVOC a eu l'occasion de rappeler que les succès de Combrit et de Kerist sont là pour rappeler le triple intérêt de la démarche de co-construction :

- Améliorer l'indépendance énergétique de nos territoires
- Soutenir et développer le travail et l'emploi local par le recours à des entreprises de proximité
- Fédérer les volontés de tous les partenaires dans un projet d'ensemble, d'intérêt général et au service de la population

AG du 11 Juin 2022 : comment voter ?

Les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires :

Pour cette assemblée générale, les participants seront amenés à se prononcer sur les résolutions suivantes :

1. Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2021
2. : Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021 et du rapport de gestion et quitus donné au Conseil de Gestion
3. Approbation de l'affectation de la perte de l'exercice 2021 au report à nouveau
4. Approbation du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
5. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Daniel Fertil pour une durée de deux années
6. Nomination de M. Claude Roué en tant que membre du Conseil de Gestion pour une durée de deux années
7. Pouvoirs pour les formalités

On peut voter de suite en cliquant sur ce lien :



<https://framaforms.org/vote-des-resolutions-ag-cvoc-du-11-juin-2022-1649060001>

4 possibilités de voter à cette Assemblée Générale

Pour exprimer votre vote sur les résolutions proposées, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre des 4 possibilités suivantes:

1. Le vote en direct en participant le jour J à la réunion en présentiel ou à la visioconférence

Lors de cette visio, une formule est prévue pour permettre à chacun d'exprimer son vote pour chaque résolution proposée. Petite précaution technique : la conférence se tenant sur l'outil Zoom, il est nécessaire de télécharger préalablement ce logiciel sur votre machine en utilisant le lien suivant : <https://zoom.us/fr-fr/zoomrooms/software.html> ou de s'assurer que vous disposez bien de la version à jour. Le lien Zoom pour cette réunion qui débutera à 9h00 sera communiqué aux associés en temps utile.

Toutefois, pour éviter toute mauvaise surprise lors de la connexion, il est recommandé de voter en anticipation par une des formules suivantes:

2. Le vote par remplissage du formulaire de sondage.

C'est la formule la plus rapide et la plus directe pour participer. Et c'est possible de suite : pour cela, il vous suffit d'accéder au formulaire par ce lien : <https://framaforms.org/vote-des-resolutions-ag-cvoc-du-11-juin-2022-1649060001>. Attention, après avoir rempli ce formulaire, bien penser à cliquer sur la case "soumettre", action sans laquelle votre vote ne serait pas enregistré. Une fois celui-ci enregistré, vous pourrez participer à l'AG du 11 juin en toute tranquillité d'esprit, votre suffrage étant déjà pris en compte.

3. Le vote par envoi du formulaire de vote rempli à cette adresse, par mail : ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr

Parmi les pièces jointes à la convocation qui vous a été adressée le 21 Mai, figure une formule questionnaire de vote sous 2 formats au choix (.doc et .pdf). Pour ceux qui choisissent cette formule de vote, l'un de ces formulaires est à nous retourner rempli. Ne pas omettre de mentionner vos coordonnées (Nom, Prénom) pour permettre l'identification du votant.

	SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2022
IDENTIFICATION DU VOTANT:	
Nom de l'actionnaire :	Prénom :
Adresse de messagerie :	

Première Résolution : Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2021	OUI	NON	Abstention
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille pour l'exercice 2021, qui couvre la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2021, approuve ledit rapport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Le vote par envoi postal

Enfin, pour ceux qui veulent privilégier la formule "papier", il est possible de remplir un des questionnaires mentionnés au point 3 et de le faire parvenir sous pli cacheté par la poste à l'adresse du siège de CVOC : **CVOC, 11 Hent Perien Bonis, 29120 - COMBRIT (avant le 9 juin).**

Financé par



Renouvellement du Conseil de Gestion de CVOC

Parmi les résolutions soumises à l'Assemblée Générale du 11 juin prochain, nos associés auront à se prononcer sur le renouvellement du Conseil de Gestion de CVOC. Il est actuellement composé de 4 membres (Jean-Luc Guichaoua, Patrice Mantz, Daniel Fertil et Jean-Paul Drouin) dont trois ont été réélus pour deux ans lors de l'AG annuelle 2021. Seul le mandat de Daniel Fertil plus récemment entré dans le CdG sera à renouveler pour une durée de 2 années (Résolution N°5).

Par ailleurs, le Conseil de Gestion a accueilli la candidature de Claude Roué qui nous a fait parvenir cette courte notice de présentation, et dont l'entrée au Conseil de Gestion est soumise à l'AG (résolution N°6)



Originaire du Nord Finistère et bigouden depuis 1981, j'étais enseignant en Mathématiques et Sciences Physiques dans l'Enseignement Professionnel (secteur industriel) à Pont L'Abbé. J'étais également responsable des projets européens Erasmus ce qui m'a permis de visiter régulièrement différentes régions en Europe et de m'apercevoir de la progression des énergies renouvelables chez nos voisins.

A titre personnel, je me suis intéressé à l'installation de panneaux photovoltaïques sur ma maison, à Plomeur. C'est chose faite depuis un an et je me rends compte de la pertinence de cette réalisation !

Avec ma femme, nous avons assisté à une des toutes premières réunions publiques des Centrales Villageoises et nous avons immédiatement adhéré à cette initiative en devenant actionnaires.

Retraité depuis un an, je suis disponible et motivé pour le suivi des installations existantes et les études préliminaires des futurs projets. Ma participation au Conseil de Gestion de CVOC m'apportera aussi sûrement de nouvelles connaissances dans le domaine juridique et comptable.

Rejoindre notre Centrale Villageoise ?

Vous êtes intéressé par le projet de développement de toits solaires citoyens en Ouest Cornouaille et vous avez



décidé d'apporter votre concours à cette initiative.

Vous souhaitez souscrire une ou plusieurs actions au capital de la SAS ? C'est toujours possible.

Rendez-vous sur notre site à cette adresse : <http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>